

Université et environnement socio-économique

KHEMLICHE Mohamed,

Université de Mascara.

CONTEXTE HISTORIQUE

Au lendemain de l'indépendance l'Algérie a hérité d'un système de formation précaire. En effet, le secteur de l'éducation se caractérisait par un manque flagrant d'infrastructures et d'encadrement pédagogiques et de formation. Cette dure réalité s'est conjuguée avec des taux d'analphabétisme des plus élevés (76% en 1966).

Conscient de cette tragique réalité et du rôle prépondérant du secteur de l'éducation-formation dans le développement de la nation, l'Algérie a réservé une place de choix à la démocratisation de l'enseignement et de sa généralisation à toutes les franges de la population. Cette prise de conscience a été concrétisée dans l'ensemble des plans de développement qui ont succédé à l'indépendance. Depuis, on assiste à un flux très important des effectifs scolarisables. Les taux de scolarisation ont depuis évolués à une vitesse record. Parallèlement au développement du secteur de l'éducation, le secteur de l'enseignement supérieur a connu, lui aussi, une croissance considérable.

La formation et l'éducation devraient remplir de multiples objectifs :

Permettre au peuple algérien de sortir des tenailles de l'analphabétisme et de l'ignorance ;

assurer, en même temps, l'éducation à un nombre de plus en plus croissant de jeunes du fait de la croissance démographique;

assurer une main-d'œuvre qualifiée, des cadres, des techniciens et des ingénieurs qui puissent prendre en charges tous les secteurs de l'économie embryonnaire, en particulier dans le secteur naissant de l'industrie.

A cette période les besoins en main-d'œuvre, surtout qualifiée, étaient énormes, les infrastructures de formation aussi. C'est en réponse à ses besoins que l'Etat Algérien entreprend d'énormes efforts de créations d'écoles, de centres de formations, d'instituts et d'universités.

A titre d'exemple, le nombre d'écoles ouvertes pour l'année 1987-88 est de 11843 contre 4064 en 1964-65 et le nombre des établissements du moyen passe de 481 en 1964-65, à 1929 en 1987-88 (ONS, 1989)

Le secteur de l'enseignement universitaire a vu, lui aussi, le nombre de créations d'universités (ou centres universitaires) augmenté d'une manière faramineuse.

Par conséquent, le nombre d'étudiant inscrits dans les différentes universités algériennes ne cesse d'augmenter. En effet, dans l'espace de 30 ans l'effectif des étudiants inscrits dans les universités du payé passe de 2800

étudiants en 1962-63 à près de 200800 en 1990-1991. Cette augmentation qu'on peut qualifier de vertigineuse s'explique en fait par de deux faits majeurs :

une forte croissance démographique produisant un flux très important de nouvelle génération particulièrement gourmande en demande sociale de premières nécessités ;

une démocratisation de la scolarisation traduit par un taux de scolarisation de plus en plus élevé.

Par ailleurs, le nombre de diplômés depuis la première université algérienne n'a cessé d'augmenter : le nombre d'étudiant passe de 180 étudiants en 1963-1964 à plus de 65000 en 2000-2001.

Comme le secteur de la formation-éducation est inscrit dans une stratégie globale de développement, son impacte sur le secteur de l'emploi est d'une importance capitale. C'est à ce titre que la relation ou plus précisément l'adéquation entre la formation et l'emploi trouve tout son intérêt à travers le chômage ou la précarité de l'emploi chez les diplômés.

L'éducation et l'enseignement constituent pour les sociétés humaines modernes un impératif pour lequel sont déployés des efforts humains, financiers et matériels. Le rôle et l'importance de celles-ci dans le développement économique et social ne sont plus à démontrer. Le progrès technique et technologique que connaît aujourd'hui le monde a rendu plus que jamais nécessaire de s'occuper des secteurs de l'éducation et de l'enseignement. L'université, en tant que pôle stratégique de développement est à ce titre la préoccupation majeure des décideurs, des politiques et de tous les acteurs en relation avec cette instance. Et puisque tout développement ne peut se réaliser sans ressources humaines fiables et capables de réaliser le progrès, seule l'université peut, eu égard de la nature des enseignements dispensés, fournir et construire l'élément humain, indispensable à ce progrès.

Dans cette perspective développementiste des universités, la fonction principale des premières « universitas », notamment les grandes discussions et débats philosophiques, sont désormais révolues, l'université acquiert une dimension globale et se met en relation dialectique avec son environnement immédiat : elle a pour objet l'étude des phénomènes relevant de la science pure (les mathématiques, la physique etc.) et aussi de la société, c'est-à-dire les phénomènes sociaux (sociologie, anthropologie etc.) et les sciences qui, d'une manière générale, ont pour objet l'homme (l'art, littérature, linguistique etc.).

Avec le principe de la démocratisation de l'enseignement, de milliers d'étudiants, de différentes couches sociales, en quête de formations ciblées, d'acquisition de connaissances et du savoir, rejoignent l'université. La croissance continue des effectifs universitaires permet, d'une part,

d'instruire un grand nombre de personnes dans de différents domaines de la science mais d'autre part, des limites (financières, spatiales ou de ressources humaines) peuvent s'imposer et, de ce fait, peuvent compromettre la mission première de l'université.

La démocratisation et la massification de l'enseignement universitaire peu produire des effets pervers, qu'on attribue à tort ou à raison à cette institution. L'arrivée sur le marché de l'emploi d'un grand nombre de diplômés qui ne parviennent pas à s'insérer dans la vie active relance le débat sur la question de la relation entre le système éducatif et le système productif.

Il existe une étroite relation entre l'université et son environnement immédiat. L'environnement n'est autre que la société dans laquelle et pour laquelle l'université se meurt et évolue. Michel Crozier relate cette relation en ces termes "L'université et la société vivent naturellement en symbiose. Mais elles peuvent le faire dans un échange incessant et fécond ou dans un isolement relatif et stérile"(Crozier.M, 1994 :12). Cet isolement empêche l'université non seulement de s'adapter aux nouvelles demandes de l'environnement mais en plus de les apercevoir "(Crozier.M, 1994 :13).

L'université algérienne subit actuellement les changements qu'affectent la société algérienne et cela à tous les niveaux. Ainsi l'orientation radicale de la politique économique vers une économie de marché remet en question l'orientation de l'université et gage son devenir. La société ne manque pas alors de déprécier l'institution universitaire tant que celle-ci n'arrive pas à injecter le « bon produit » dans la société. Le marasme que connaît l'université algérienne lui a valu l'animosité de tous les acteurs de la vie universitaire et extra- universitaire. Comme le souligne Guerid « le constat de la dégradation est partout le même. L'université, dit-on, manque d'organisation et de stratégie; elle n'est pas prise au sérieux par les étudiants; elle est désertée par les meilleurs enseignants; elle est suspecte aux yeux des secteurs utilisateurs; elle n'est pas reconnue par les universités étrangères; elle est méprisée par l'élite du pays qui préfère envoyer ses enfants à l'étranger » (Guerid. D, 1998 : 25).

Mais malgré la situation dramatique qui règne actuellement dans les universités algériennes et malgré le constat amer fait par les acteurs universitaires, le nombre des étudiants ne cesse de croître d'année en année. Les attentes de chacun des acteurs de la société expliquent ce paradoxe. Autrement-dit, l'utilisation de l'université définit, au niveau sociétal, les attentes de ces membres.

En effet, « l'utilisation » de l'université, au niveau des catégories sociales sont différentes. L'université, représente dans la sphère sociale moyenne un véritable moyen d'ascension vers un statut social supérieur. Chez la catégorie sociale supérieure, elle est, par contre, considérée comme un acquis, un « héritage » qui lui revient de droit surtout dans des filières considérées comme le summum de la formation supérieure et qui

sont désignée sous le qualificatif de filières "protégées" ou "fermées" notamment en médecine et en pharmacie.

Par contre, les attentes des étudiants sont disparates et diversifiées autant que les couches sociales dont ils sont issus le sont aussi. Les études universitaires, sanctionné par un diplôme, constituent pour certaines catégories sociales un prolongement d'un héritage « professionnel ». L'enfant, poursuit des études en rapport avec la profession du père. Cela est beaucoup plus valable pour les professions libérales (droit et médecine, par exemple). C'est une forme de préservation d'une tradition et d'une notoriété familiale. Quand ce n'est pas le cas, le choix d'une discipline doit le plus possible répondre à des référents de notoriété, d'estime de soi ou l'accès un statut social supérieur. D'autres étudiants, la considèrent comme refuge leur permettant de rester en position de stand-by, en attendant la réalisation de projets inscrit dans le futur (heda, report du service militaire...etc.). L'obtention d'un diplôme reste, finalement, un but à réaliser à tout prix. Celui-ci reste une valeur sûre pour la majorité des étudiants, un investissement profitable et un gage d'avenir.

L'interprétation qu'on peut tirer des différentes études ayant pour thème l'université conduit à dire que les étudiants inscrivent l'emploi parmi leur priorité. Il faut noter, par ailleurs, qu'une certitude subsiste chez certains : trouver un travail est quasi impossible.

Faut-il dans ce cas :

i. reprocher à l'université de ne pas former convenablement les étudiants quand on sait que la moitié des étudiants ne sont pas satisfaits du niveau de la formation (Rouag.H, 2004 : 65)?

ii. reprocher à l'étudiant de n'avoir pas le niveau requis pour poursuivre études supérieures?

iii. Reprocher aux secteurs utilisateurs (entreprises, administrations publiques etc.) de ne pas être en mesure de recruter les diplômés. Soit parce qu'ils subissent les effets de la conjoncture économique soit qu'ils imposent un certain « cliché » sur le diplôme et le diplômé universitaire?

Pour pouvoir répondre à ces questions, il faudra bien sûr, inscrire l'incapacité des secteurs économiques de recruter des diplômés dans la problématique relation système éducatif-système productif. Cette problématique n'aura de sens que s'il elle est, elle-même inscrite dans un projet global de développement.

L'Université algérienne

Un bref aperçu historique sur l'Université algérienne nous montre que sa naissance et son évolution se sont déroulées dans des contextes politiques, sociaux et économiques toujours en mutation. A chaque fois une définition/redéfinition de son rôle, de sa vocation est à l'ordre du jour. C'est au grès des exigences du moment que ces réformes sont entreprises.

Comme le souligne A. Aberkane (1998 : 39) l'université est passé par trois étapes :

- 1-Réformes de l'Enseignement Supérieur (1970)
- 2-Algérienisation et Arabisation (1980)
- 3-Chômage, mutations politiques et socio-économiques (1990)

On peut ajouter à ces trois étapes l'instauration à partir des années 2000 le système LMD dont la philosophie est au cœur des mutations socioéconomique de l'Algérie

A notre sens c'est cette dernière étape qui est da plus délicate pour l'université. En effets, l'université se trouve plus que jamais fragilisée par les changements survenus dans le monde politique et le monde économique. Son image, autrefois glorifiante et glorifiée, ne cesse de se détériorer aux yeux des acteurs de la vie universitaires et même aux yeux de la société.

Donc plusieurs questions se posent alors quant au rôle de l'université, de sa vocation première et sa relation avec son environnement extérieur?

L'université algérienne a, depuis l'indépendance, et elle est au encore, largement été le pilier sur lequel les projets économiques inscrits dans les programmes de développement –politique de l'industrialisation comme axe principal de développement. Elle devait, à ce titre répondre aux besoins en cadres et techniciens pouvant prendre en charge l'immense chantier qui est l'industrialisation.

D'ailleurs, là réforme de l'université, engagée en 1971, n'a-t-elle pas coïncidé avec la mise en place d'un cadre législatif visant la Réforme Agraire et la promulgation de textes juridiques relatifs à la Gestion Socialiste des Entreprises (GSE). Cela suppose que la naissance, véritable, de l'université algérienne débute avec le démarrage des grands « chantiers » économiques.

La réforme de l'enseignement supérieure, de 1971 est, à ce titre, une démarche audacieuse. D'un côté, cette réforme engage l'université dans un processus d'adaptation aux exigences de l'appareil économique naissant pour lui fournir la « matière grise » nécessaire au bon fonctionnement de la machine industrielle et d'un autre coté cette démarche consistait à donner à l'université un rôle social salvateur puisqu'on lui attribue les vertus d'être un appareil d'émancipation et de progrès, par un double rôle, un rôle élitiste, c'est-à-dire la création d'une élite, les cadres en l'occurrence, capables de relever le déficit de la reconstruction du pays et un rôle « illuminateur » pour permettre à un peuple, longtemps confiné dans l'ignorance et l'analphabétisme, de s'émanciper par le savoir et la culture et marquer définitivement sa rupture avec un passé colonial séculaire.

En effet, les Algériens sont restés longtemps marginalisé par le système éducatif colonial. D'ailleurs le nombre d'algériens ayant accès l'éducation française, est révélateur d'une exclusion totale puisqu'ils se comptent

par centaine et même par dizaines (en 1892 aucuns inscrits musulmans contre 588 européens, en 1910, 10 contre 1290, et en 1938, 94 contre 2250) (Kadri.A, 2000). La parité européen/algérien et criante puisque « 90.5% de la population de l'Algérie n'envoie en 1953-1954 que 11.4% d'élèves dans les différents ordres d'enseignement alors que la minorité européenne qui ne représente que 10% de la population en fournit plus de 80%. Si un Européen sur 227 est étudiant en 1953-1954, seulement 1 Musulman sur 15.341 l'est à la même époque » (Kadri.A, 2000). Cette situation perdurait jusqu'à la veille de l'indépendance. Mais à partir de cette date l'université algérienne va connaître ses phases de gloire et marquera, ainsi, un bond significatif puisqu'on enregistre une nette amélioration du nombre d'étudiants à partir de 1962. Ils sont 500 à cette date; ils sont près de 350000 en 1998 (Guerid.D, 1998 : 12) pour atteindre en 2003-2004 le chiffre de 750000 (Khaled khoudja .M, 2005 : 28).

L'Algérie, n'a pas manqué d'être parmi les pays qui ont consacré de grands efforts dans le domaine de l'éducation. Les réalisations d'infrastructures scolaires et universitaires et les effectifs issus de ces établissements en témoignent.

Il faut ajouter que cette réforme a aussi été initiée pour accompagner les trois révolutions : agraire, culturelle et industrielle. Les besoins en cadres, nécessaires sur les lesquels repose l'aboutissement des ces trois révolutions, a été des plus pressant. Dans une conférence de presse, le défunt M.S Benyahia, alors Ministre de l'Enseignement Supérieur, confirme en ces termes la voie tracer pour l'Université algérienne *"dans tous les domaines, la révolution avance à grands pas" ... "mais pendant ce temps, l'université continue sa marche solitaire. Elle est encore loin de jouer le rôle de premier plan qui lui revient dans l'effort gigantesque de révolution globale. Vivant toujours sur les structures léguées par la colonisation, elle ne parvient pas encore à sortir de la gangue dans laquelle elle a été enfermée" ... "L'objectif de l'université est de former les cadres, tous les cadres dont le pays à besoin. L'absence de cadre constitue à l'heure actuelle la contrainte première dans notre effort de développement (...) il est impérieux que l'université reconnaisse dans son peuple et que le peuple se reconnaisse dans l'université (...) l'Algérie n'a que faire de diplômés formés dans leur pays mais qui ne portent pas la marque des préoccupations, des problèmes, des options de leur propre pays...il faut former des cadres engagés auprès de leur peuple pour la concrétisation des objectifs de la révolution"* (Labadi.D, 1992 : 125).

Il y'a lieu de signaler que la refonte de l'enseignement supérieure visait aussi l'adaptation de la formation des cadres aux exigences des secteurs économique productifs pour que ces cadres puissent être opérationnels dès leur sortie de l'Université Algérienne. C'est ainsi qu'en 1984 est établie la carte universitaire.

L'esprit dans lequel ont été engagées ces réformes s'articule sur les principes suivant : démocratisation algérianisation des universités, arabisation de l'enseignement et la recherches de la fonctionnalité et opérationnalité

En effet, les principes sur lesquels devrait être fondée l'Université Algérienne ont été animés par un sentiment d'un profond nationalisme et d'un élan patriotique puisque les grandes réalisations dans le domaine économique et social n'est que le prolongement naturel de la lutte armée aboutissant à l'indépendance du pays. L'Université Algérienne devrait être un outil de l'achèvement de la libération nationale du joug du colonialisme. Actuellement le débat est lancé avec ferveur sur la relation entre l'université et l'environnement des entreprises économiques.

Les diplômés universitaires

La contribution de l'université algérienne dans le développement a largement été perceptible dans la mesure où celle-ci a fourni aux secteurs économiques de millier de diplômés qui devraient assurer l'encadrement nécessaire au fonctionnement des différentes entreprises et administrations publiques.

L'illustration parfaite de la hausse vertigineuse du nombre de diplômés depuis l'indépendance se lit dans le tableau 1 et le graphique1.

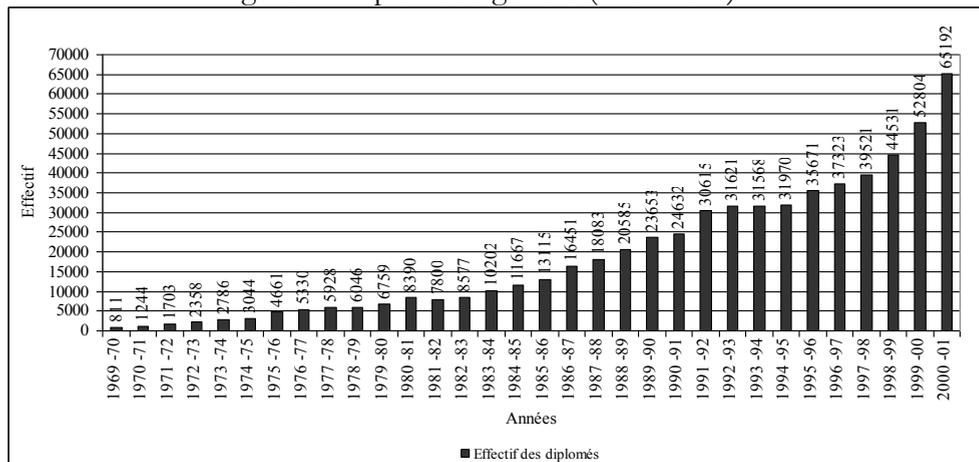
Tableau 1 : Effectifs des diplômés de 1969 à 2000

Années	Effectif	Années	Effectif	Années	Effectif	Années	Effectif
1969 -70	811	1977 -78	5928	1985 -86	13115	1993 -94	31568
1970 -71	1244	1978 -79	6046	1986 -87	16451	1994 -95	31970
1971 -72	1703	1979 -80	6759	1987 -88	18083	1995 -96	35671
1972 -73	2358	1980 -81	8390	1988 -89	20585	1996 -97	37323
1973 -74	2786	1981 -82	7800	1989 -90	23653	1997 -98	39521
1974 -75	3044	1982 -83	8577	1990 -91	24632	1998 -99	44531
1975 -76	4661	1983 -84	10202	1991 -92	30615	1999 -00	52804
1976 -77	5330	1984 -85	11667	1992 -93	31621	2000 -01	65192

Source : Kahled Khoudja, 2005

En effet, le nombre des diplômés ne cessait de croître depuis 1969 à un rythme effréné. En dix années (1991-2000) un doublement de la population des diplômés est enregistré alors que plus de 20 années (1970-1990) était nécessaire au dédoublement du nombre des diplômés.

Figure 1 : Diplômés algériens (1969-2000)



Source : Tableau 1

Donc il est primordiale dans un contexte de rude concurrence mondiale, de performances économiques, de recherche de nouveaux horizons que l'université soit associée à l'appareil économique. Cette association ne peut être efficace que si le champ de la formation soit en adéquation avec le champ économique.

Dans ce qui suit nous exposant quelques interventions ayant abordé l'adéquation entre la formation et l'emploi notamment les travaux de L. Tanguy, sociologue spécialisée dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Il est admis chez plusieurs auteurs que l'adéquation entre le système de la formation et celui de l'emploi soit un objectif difficile à atteindre. La spécificité et la complexité dans laquelle évolue chacun d'entre eux sont à l'origine de cette difficulté. La non concordance des objectifs du secteur de la formation et du secteur de l'emploi peut être aussi derrière les crises qui touchent ces deux secteurs et qui se répercutent sur le marché du travail.

La formation se trouve, à ce titre, la voie par laquelle passe la réalisation des objectifs définis par les acteurs sociaux et les acteurs économiques. Les structures adéquates (centres de formation professionnelle, Instituts spécialisés, universités) prennent en charge la formation de la main d'œuvre qualifiée, de cadres gestionnaires, de techniciens et d'ingénieurs etc. nécessaires au fonctionnement de l'appareil économique.

Dés que l'appareil économique n'arrive pas à absorber les personnes issues des établissements de formation, il y a alors dysfonctionnement et le déséquilibre entre la formation et l'emploi est inévitable. C'est pourquoi il est impératif de considérer la notion de formation et la notion d'emploi dans un cadre global.

Ce qui vient d'être dit pose le problème crucial de l'adaptation de la formation au marché du travail et inversement.

C'est pour dégager une idée de la complexité de la relation formation-emploi que nous allons, ici, aborder les différentes théories qui ont eu pour objet d'études cette relation.

La confusion qui peut se dégager d'une telle notion vient du fait de l'utilisation de la notion de formation elle-même. Elle exprime, parfois la notion d'éducation, parfois, elle remplace l'idée de qualification (Tanguy .L, 1996)

Mais il faut, tout d'abord, indiquer que « le domaine constitué par les problèmes et les recherches relatifs aux relations entre ces deux ensembles de phénomènes que sont la formation et l'emploi reste des plus indéterminés » (Tanguy .L, 1996)

En outre le champ d'analyse de la relation qui existe entre la formation et l'emploi se heurte à deux principaux écueils :

i. le courant d'analyse ayant pour objet d'étude la relation formation/emploi n'a pas fait école.

ii. les recherches menées dans ce domaine appartiennent, les unes à la sociologie de l'éducation, les autres à la sociologie du travail. La première, a développé la théorie de la reproduction ; la deuxième, « s'est progressivement détournée des questions de formation de la force de travail pour s'appliquer à l'acte de travail dans l'atelier, aux relations dans l'entreprise, à l'usage de la force de travail aux politiques de gestion de la main-d'œuvre, aux politiques d'emploi » (Tanguy.L)

Néanmoins certains travaux, notamment ceux de P. Naville mettent en rapports l'école et le travail, tout en dépendant de la sociologie du travail, peuvent être considérés comme relevant du champ d'études de la sociologie de l'éducation.

La notion de formation est une notion polysémique. L'usage de celle-ci évoque, tantôt, le processus d'éducation, tantôt, la formation technique professionnelle ou une formation en entreprise. Certaines études, dépassant cet écueil, désignent, au sens restrictif, la notion de formation comme l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques dans une technique, un métier. Au sens extensif, elles désignent un ensemble de dispositions, de savoir-être, d'attitudes, d'habitudes de pensées et d'attentes acquises simultanément dans l'apprentissage de ce métier ou cette technique (Tanguy .L, 1986, 100)

Tanguy résume ainsi l'ambiguïté qui entoure la notion de formation de la manière suivante « *cette notion désigne donc les qualités sociales dont l'école, en tant que mode de socialisation dominant dans les sociétés industrielles développées, dote les individus en même temps que de compétences spécifiques. Elle ne peut donc être réduite à la seule formation de la force de travail bien que l'usage de celle-ci dans une activité*

professionnelle soit au cœur de la notion de formation. En d'autres termes, la formation peut être appréhendée comme un des aspects des processus de socialisation des individus et plus précisément comme un processus orienté vers l'intégration progressive aux rapports du salariat. Accomplis dans l'école, ces processus sont simultanément toujours orientés par et vers d'autres fonctions sociales que celles du travail socialement nécessaire. Accomplis dans l'entreprise, ces processus de socialisation inhérents à la formation de compétences techniques spécifiques, pour être moins explicite n'existent pas moins sous des formes plus circonscrites, définies par l'organisation sociale de l'entreprise, les rapports hiérarchiques et les relations entre groupes professionnels qui s'y établissent ». (Tanguy .L, 1986, 100-101)

En fin de compte, le terme de formation qui désignait plus généralement un processus par lequel on acquière de connaissances et de techniques permettant d'être exploités en entreprises, peut se voir utilisé implicitement comme un moyen de socialisation des individus.

Nous admettons, dans le contexte de notre étude, que la notion de formation répond au double intérêt auquel se prête l'étudiant universitaire à savoir l'acquisition de connaissances et socialisation notamment par l'insertion dans le monde du travail et par conséquent apporter un plus dans le processus de développement des secteurs utilisateurs.

Mais de quelle manière l'université algérienne peut répondre aux attentes du secteur économique et lui apporter des solutions aux difficultés que rencontre ce dernier ?

de quelle manière l'université algérienne peut effectuer sa transition du «d'acquisiteur» de connaissances et de savoir à la formation de compétences professionnelles ?

Admettons que l'université et l'appareil économique se dotent d'une réelle volonté de coopération et d'échange, de quelle manière se fera cette coopération et quels sont les mécanismes à mettre en œuvre pour une parfaite harmonisation de l'offre de l'université et de la demande du secteur économique.

Autrement-dit dans quelle mesure ces deux secteurs sont aptes à développer une harmonisation pérenne et arriver à développer une stratégie à long et moyen terme de l'offre de l'un et la demande de l'autre ?

Le pari est lancée et il est plus qu'urgent pour que ces deux secteurs, arrivent à retrouver l'adéquation entre la formation et l'emploi.

De quelle façon le secteur économique pourra résorber le nombre croissant des sortants de l'université ?

Enfin le système LMD est-il la bonne réponse ?

Les références:

- ABERKANE Abderahman. (1998). "l'université algérienne : de l'éthique au marché et de la conviction à l'incertitude" l'Université aujourd'hui. Acte de séminaire. Edition CRASC. Mai 1998.
- CROZIER Michel. (1994). "La société bloquée". Paris : édition du Seuil. Collection Points essai.
- GUERID Djamel. (1998). " L'Université d'hier à aujourd'hui : Présentation" l'Université aujourd'hui. Acte de séminaire. Edition CRASC. Mai 1998.
- KADRI Aissa (2000). "La construction historique du système d'enseignement supérieure en Algérie (1850-1995)" In Sous la Direction de V. GEISSER. Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : Trajectoires sociales et itinéraires migratoires. Paris : CNRS Editions.
- KHALED KHOUDJA Mansour. (2005). Population et éducation en Algérie : bilan et perspectives. Thèse de magistère (démographie). Université d'Oran. Algérie.
- LABADI Djamel. (1992). Sciences et pouvoir en Algérie : de l'indépendance au 1^{er} plan de la recherche scientifique 1962-1974. Alger : OPU.
- ROUAG H. (2004). "évaluation de la formation par les étudiants de fin de cycle à l'université de Constantine". Revue des Sciences Humaines, N° 22, Décembre 2004.
- TANGUY Lucie. (1986). "L'introuvable relation formation/emploi : un état de recherche en France". Paris : La Documentation française.
- O.N.S. (1989). Séries statistiques : rétrospective 1962-1987. Statistiques n° 24.